

TARIFICATION DES DIFFERENTS PRODUITS ET SERVICES

REF	LIBELLE DU PRODUIT	Montant (en F CFP)	Délibérations
1. Redevance sur le branchement d'eau			
1.1	NOUVEAU BRANCHEMENT EAU DN 15 (1/2") ET DN 20 (3/4")	50 000	Délibération n°91-2012 du 04/12/2012 abrogée par délibération n°055/2020 du 10.12.2020
1.2	NOUVEAU BRANCHEMENT EAU DN 25 (1") A DN 40 (1 1/2")	100 000	
1.3	NOUVEAU BRANCHEMENT (Autres diamètres)	SUR DEVIS	
1.4	FRAIS FERMETURE BRANCHEMENT	5 000	
1.5	FRAIS OUVERTURE BRANCHEMENT	5 000	
1.6	FRAIS DE CHANGEMENT DE PROPRIETAIRE (MOD. FICHER REDEVABLE)	2 000	
2. Redevance sur la consommation d'eau			
2.1	FORFAIT EAU (annuel)- A-branchement 15/21mm ou 1/2 pouce	18 000	Délibération n°91-2012 du 04/12/2012 abrogée par délibération n°055/2020 du 10.12.2020
2.2	FORFAIT EAU (annuel)- B-branchement 20/27 mm ou 3/4 pouce	21 600	
2.3	FORFAIT EAU (annuel)- C-branchement 26/34 mm ou 1 pouce	39 720	
2.4	FORFAIT EAU (annuel)- D-branchement 33/42mm ou 1 1/4 pouce	123 768	
2.5	FORFAIT EAU (annuel)- E-branchement 40/49 mm ou 1 1/2 pouce	173 160	
2.6	FORFAIT EAU (annuel)- F-branchement 50/60mm ou 2 pouces	321 600	
2.7	FORFAIT EAU (annuel)- G-branchement DN 80 ou 3 pouces	692 604	
2.8	FORFAIT EAU (annuel)- H-branchement DN 100 ou 4 pouces	1 063 608	
2.9	FORFAIT EAU (annuel)- I-branchement DN 125 ou 5 pouces	1 434 612	
2.10	FORFAIT EAU (annuel)- J-branchement DN 150 ou 6 pouces	1 805 616	
2.11	FORFAIT EAU (annuel)- K-branchement DN 200 et + ou 8 pouces et +	6 000 000	
3. Redevance sur l'enlèvement des ordures ménagères			
3.1	Déchets ménagers (annuels) - Studio - Locaux à usage de logement	16 800	Délib. 90-2012 du 04/12/2012
3.2	Déchets ménagers (annuels) - Appartement dans immeuble collectif - Locaux à usage de logement	22 400	
3.3	Déchets ménagers (annuels) - Maison individuelle - Locaux à usage de logement	28 000	
3.4	Déchets ménagers (annuels) - Services Administratifs / Etab. Publics - Services Publics	42 000	
3.5	Déchets ménagers (annuels) - Services Administratifs / Etab. Publics / Bur. Supplémentaire	4 200	
3.6	Déchets ménagers (annuels) - Etablissement d'enseignement & de formations Professionnelles	28 000	
3.7	Déchets ménagers (annuels) - Etablissement d'enseignement & de formations Professionnelles / classe	2 800	
3.8	Déchets ménagers (annuels) - Notaire, Cabinet d'avocats, huissier, commissaire priseurs, agences immo. et de voyage, bureau de change, architecte et autres professions libérales - Locaux à usages professionnel	42 000	
3.9	Déchets ménagers (annuels) - Garderie, Crèche, Salon de coiffure, esthétique, massage, manucure, pédicure	42 000	
3.10	Déchets ménagers (annuels) - Médecin, Dentiste, Vétérinaire, Ostéopathe, etc. - Locaux à usages professionnel	56 000	
3.11	Déchets ménagers (annuels) - Pharmacie	112 100	
3.12	Déchets ménagers (annuels) - Société d'assurances (Agences, Courtiers)	42 000	
3.13	Déchets ménagers (annuels) - Société d'assurances (Agences, Courtiers) / Bureau supplémentaire	14 000	
3.14	Déchets ménagers (annuels) - Etablissement bancaires et assimilés	112 100	
3.15	Déchets ménagers (annuels) - Etablissement bancaires et assimilés / Bureau supplémentaire	14 000	
3.16	Déchets ménagers (annuels) - Petite entreprise artisanale (Curios, salle d'exposition, Photographe, Labo-photo, Salle de couture, tatoueurs...) - Locaux à usage commercial	33 600	
3.17	Déchets ménagers (annuels) - Commerces de détails (jusqu'à 60m2)	84 000	
3.18	Déchets ménagers (annuels) - Commerces de détails (de 60m2 à 100m2)	98 100	
3.19	Déchets ménagers (annuels) - Commerces de détails (de 100m2 à 200m2)	154 100	
3.20	Déchets ménagers (annuels) - Commerces de détails (de +200m2)	168 100	
3.21	Déchets ménagers (annuels) - Commerces de détails (Tranche de 50m2 au dela de +200m2)	14 000	
3.22	Déchets ménagers (annuels) - Importateur, exportateur de -200m2 - Locaux à usage commercial	112 100	
3.23	Déchets ménagers (annuels) - Importateur, exportateur de +200m2 - Locaux à usage commercial	140 100	
3.24	Déchets ménagers (annuels) - Atelier à usage industriel de -100m2	42 000	
3.25	Déchets ménagers (annuels) - Atelier à usage industriel de 100m2 à 500m2	84 000	
3.26	Déchets ménagers (annuels) - Atelier à usage industriel de +500m2	112 100	
3.27	Déchets ménagers (annuels) - Entrepôt de -200m2	70 000	
3.28	Déchets ménagers (annuels) - Entrepôt de +200m2	84 000	
3.29	Déchets ménagers (annuels) - Station de service	112 100	
3.30	Déchets ménagers (annuels) - Entrepôt de +200m2 (Tranche de 50m2 au dela de +200m2)	2 800	
3.31	Déchets ménagers (annuels) - Station de service (Boutique)	42 000	
3.32	Déchets ménagers (annuels) - Brasserie, Limonaderie, Usine de transformation, Société frigorifique	224 200	
3.33	Déchets ménagers (annuels) - Imprimerie	154 100	
3.34	Déchets ménagers (annuels) - Marchand ambulant	33 600	
3.35	Déchets ménagers (annuels) - Hotel et pension	70 000	
3.36	Déchets ménagers (annuels) - Hotel et pension / par chambre	8 400	
3.37	Déchets ménagers (annuels) - Centre d'hébergement, foyer sans restaurant	56 000	
3.38	Déchets ménagers (annuels) - Centre d'hébergement, foyer sans restaurant / par chambre	5 600	
3.39	Déchets ménagers (annuels) - Centre d'hébergement, foyer, avec restaurant	140 100	
3.40	Déchets ménagers (annuels) - Centre d'hébergement, foyer, avec restaurant / par chambre	11 200	
3.41	Déchets ménagers (annuels) - Snack sans service, salon de thé, snack-café	56 000	
3.42	Déchets ménagers (annuels) - Snack avec service, restaurant & bar moins de 60m2	112 100	
3.43	Déchets ménagers (annuels) - Boulangerie, pâtisserie, traiteur moins de 60m2	112 100	
3.44	Déchets ménagers (annuels) - Restaurant, bar, traiteur, restaurant-bar de +60m2	154 100	
3.45	Déchets ménagers (annuels) - Bar Dancing	140 100	
3.46	Déchets ménagers (annuels) - Salle de spectacle, de cinéma, gym, et culturisme, salle de billard, club house	42 000	
3.47	Déchets ménagers (annuels) - Stade territorial + Piscine	112 100	
3.48	Déchets ménagers (annuels) - Stade ou complexe sportif (association)	56 000	
3.49	Déchets ménagers (annuels) - Box, écurie	16 800	
3.50	Déchets ménagers (annuels) - Club equestre, éperon, etc...	84 000	
3.51	Déchets ménagers (annuels) - Etablissements hospitaliers publics ou privés de plus de 10 Chambres	504 500	
3.52	Déchets ménagers (annuels) - Etablissements hospitaliers publics ou privés / par chambre	5 600	
3.53	Déchets ménagers (annuels) - Cabinet médical de moins de 10 Chambres- Etablissement de santé	140 100	
3.54	Déchets ménagers (annuels) - Cabinet médical de moins de 10 chambres / par chambre	5 600	
4. Redevance sur les ventes de composteurs individuels			
4.1	POUR LES USAGERS DE PIRAE DES QUARTIERS PRIORITAIRES, LES ETABLISSEMENTS PUBLICS ET SCOLAIRES	1 160	Délib. 063-2017 du 28/06/2017 et Délib.060/2018 du 17/12/2018
4.2	POUR LES AUTRES USAGERS DE PIRAE	2 320	
5. Redevances sur les marchés ambulants, vente en stand ou en vitrine			
5.1	MARCHAND AMBULANT EN TRIPORTEUR GLACE ET BOISSONS < 9M2	9 000	Délib. 15-2012 du 28/03/2012 et 123- 2013 du 11/12/2013
5.2	MARCHAND AMBULANT EN TRIPORTEUR GLACE ET BOISSONS M2 SUPPLEMENTAIRE	1 500	
5.3	MARCHAND AMBULANT EN TRIPORTEUR AUTRES < 9M2 AUTRES PRODUITS	11 000	
5.4	MARCHAND AMBULANT EN TRIPORTEUR AUTRES M2 SUPPLEMENTAIRE	1 500	
5.5	MARCHAND AMBULANT AUTOMOBILE OU REMORQUE EN JOURNEE < 26 M2	16 000	
5.6	MARCHAND AMBULANT AUTOMOBILE OU REMORQUE EN SOIREE < 30 M2	18 000	
5.7	MARCHAND AMBULANT AUTOMOBILE OU REMORQUE TRANCHE DE 18M2 SUPPL PAR MOIS	8 500	
5.8	MARCHAND AMBULANT-REDEVANCE BORNE ELECTRIQUE 1 APP	12 000	
5.9	MARCHAND AMBULANT-REDEVANCE BORNE ELECTRIQUE 3 APP	16 000	
5.10	MARCHAND AMBULANT-REDEVANCE ECLAIRAGE DEDIE	3 500	
5.11	MARCHAND AMBULANT-REDEVANCE PANNEAU PUB (M2)	3 000	Délib. 123-2013 du 11/12/2013, 56-91 du 19/12/91 et 15-2012 du 28/03/2012
5.12	MARCHAND AMBULANT-AORAI TINI HAU JUIL ET AOUT < 36M2	160 000	

TARIFICATION DES DIFFERENTS PRODUITS ET SERVICES

REF	LIBELLE DU PRODUIT	Montant (en F CFP)	Délibérations
5.13	MARCHAND AMBULANT -AORAI TINI HAU JUILL ET AOUT TRANCHE SUPPL 18 M2	15 000	Délib. 15-2012 du 28/03/2012 et 123-2013 du 11/12/2013
5.14	MARCHAND AMBULANT -AORAI TINI HAU JUILL ET AOUT COLLECTE DECHETS	2 500	
5.15	MARCHAND AMBULANT -AORAI TINI HAU JUILL ET AOUT FOURNITURE EAU	1 500	
6. Redevances sur les ventes occasionnelles de produits sur la voirie publiques et ses dépendances			
6.1	LES PRODUITS MARAICHERS, DE LA PECHE SAISONNIERE, HORTICOLES, AGRICOLES, D'ORNEMENT (sac de sable blanc et autres...) 6 m2 forfait ou mensuel	6 000	Délib. 66-2004 du 14/12/2004
6.2	LES PRODUITS MARAICHERS, DE LA PECHE SAISONNIERE, HORTICOLES, AGRICOLES, D'ORNEMENT (sac de sable blanc et autres...) par m2 supplémentaire	1 000	
7. Redevances sur les ventes des extraits de plans cadastraux et de plans de situation			
7.1	Extrait de plan cadastral (limité à 6 parcelles) - FORMAT A4	500	Délib. 003-2019 du 22/01/2019
7.2	Plan de situation - FORTAM A4		
8. Redevances sur les panneaux publicitaires, enseignes, affiches			
8.1	ENSEIGNES LUMINEUSES ECRANS (<=50m2) AU M2	6 000	Délib. 56-91 du 19/12/1991
8.2	ENSEIGNES LUMINEUSES ECRANS AU M2 FRACTION >50m2	12 000	
8.3	ENSEIGNES LUMINEUSES OU ECLAIREES (<=50m2) AU M2	6 000	
8.4	ENSEIGNES LUMINEUSES OU ECLAIREES AU M2 FRACTION >50m2	12 000	
8.5	TAXE SUR LA PUBLICITE A - (AFFICHES S/PAPIER ORDINAIRE) - (<25dm2 OU <A2)	15	
8.6	TAXE SUR LA PUBLICITE A - (AFFICHES S/PAPIER ORDINAIRE) - (>=25dm2 & <50dm2) OU <A1)	30	
8.7	TAXE SUR LA PUBLICITE A - (AFFICHES S/ PAPIER ORDINAIRE) - (>=50dm2 & <=2m2)	60	
8.8	TAXE SUR LA PUBLICITE A - (AFFICHES S/ PAPIER ORDINAIRE) - AU M2 FRACTION >2m2	60	
8.9	TAXE SUR LA PUBLICITE B - (AFFICHES PREPAREES ET TRAITEES) - (<25dm2) ou A2	150	
8.10	TAXE SUR LA PUBLICITE B - (AFFICHES PREPAREES ET TRAITEES) - (>=25dm2 & <50dm2 ou < A1)	300	
8.11	TAXE SUR LA PUBLICITE B - (AFFICHES PREPAREES ET TRAITEES) - (>=50dm2 & <=2m2) ou (>= A1 jusqu'à 2A0)	600	
8.12	TAXE SUR LA PUBLICITE B - (AFFICHES PREPAREES ET TRAITEES) - (>2m2) AU M2	600	
8.13	TAXE SUR LA PUBLICITE C - (ENSEIGNES ET AFFICHES PEINTES) - (<=50m2) TAXE AU M2	3 000	
8.14	TAXE SUR LA PUBLICITE C - (ENSEIGNES ET AFFICHES PEINTES) - AU M2 FRACTION >50m2	6 000	
9. Redevances sur les banderoles			
9.1	TAXE SUR LA PUBLICITE - COMME SUPPORT LES BANDEROLES (au m2 et par jour)	200	Délib. 38-96 du 03/09/1996
10. Redevances sur les droits de places au Marché Municipal			
9.2	DROIT DE PLACE MENSUEL A L'INTERIEUR DU MARCHÉ MUNICIPAL au m2	2 700	Délib. 89-2013 du 15/10/2013
9.3	DROIT MENSUEL D'OCCUPATION DU LOCAL DE STOCKAGE AU MARCHÉ MUNICIPAL au m2	1 000	
9.4	DROIT DE PLACE FORFAITAIRE MENSUEL PARKING MARCHÉ MUNICIPAL (dimanche et jour fériés)	10 000	
11. Redevances sur les locations des immeubles communaux			
11.1	LOCATION SALLE POLYVALENTE HOTEL DE VILLE (ASSO PIRAE) / 1/2 journée ou par soirée	10 000	Délib. 60-2014 du 28/08/2014
11.2	LOCATION SALLE POLYVALENTE HOTEL DE VILLE (AUTRES) / 1/2 journée ou par soirée	50 000	
11.3	LOCATION FARE POTEE HOTEL DE VILLE (ASSO PIRAE) / 1/2 journée ou par soirée	5 000	
11.4	LOCATION FARE POTEE HOTEL DE VILLE (AUTRES) / 1/2 journée ou par soirée	20 000	
11.5	LOCATION KIOSQUE (ASSO PIRAE) / 1/2 journée ou par soirée	2 000	
11.6	LOCATION KIOSQUE (AUTRES) / 1/2 journée ou par soirée	5 000	
11.7	LOCATION JARDINS EN SOIREE (ASSO PIRAE)	15 000	
11.8	LOCATION JARDINS EN JOURNEE (ASSO PIRAE)	10 000	
11.9	LOCATION JARDINS EN SOIREE (AUTRES)	120 000	
11.10	LOCATION JARDINS EN JOURNEE (AUTRES)	60 000	
11.11	LOCATION O BELVEDERE (par mois)	100 000	
11.12			Convent ⁿ 34/2014 du 20/11/2014
11.13	LOCATION TERRE VAJIA - PACIFIC MOBIL TELECOM (par mois)	50 000	Convent ⁿ 67-1-2013 du 16/10/2013
11.14	LOCATION TERRES MATATEVAI 2 ET TEFAAURIURI - PACIFIC MOBIL TELECOM (par mois)	40 000	Convent ⁿ 13-2013 du 15/03/2013
11.15	LOCATION TERRE FAATEA 4 LOT 2 - STE VINI (par mois)	50 000	Convent ⁿ 079-2016 du 11/08/2016
11.16	LOCATION TERRES PUUORO ET PAPEAHU - STE TIKIPHONE (par mois)	36 905	Délib. 72-2009 du 02/11/2009
11.18	LOCATION LOCAL AU MARCHÉ MUNICIPAL DE PIRAE - BANQUE SOCREDO (par mois)	75 000	Délib. 05-1981 du 10/02/1981
11.19	LOCATION LOCAL AU MARCHÉ MUNICIPAL DE PIRAE - EURL REPRO 2000 (par mois)	113 740	Bail 1-98 du 29/05/1998
11.20	LOCATION LOCAL AU MARCHÉ MUNICIPAL DE PIRAE - KINA BUREAUTIQUE (par mois)	102 450	Bail 1-2002 du 27/12/2002
11.21	LOCATION LOCAL AU MARCHÉ MUNICIPAL DE PIRAE - PLATINIUM (par mois)	80 000	Délib. 10-2014 du 07/05/2014
11.23	LOCATION LOCAL AU MARCHÉ MUNICIPAL DE PIRAE - SARL DOMRIC (par mois)	125 545	Bail de location du 09 fev 1984 Avenant n°7/86 du 14 nov 1986 Avenant n°02/2002 du 27 dec 2002 Acte notarié n°394 du 15 juill 2004 - Vente de fonds de commerce par le SARL "LA PERGOLA" à la SARL "DOMRIC"
11.24	LOCATION LOCAL AU MARCHÉ MUNICIPAL - POLYNESIE DES EAUX (par mois)	150 000	Délib. 78-2013 du 25/09/2013
11.26	LOCATION DOMAINE PUBLIC SISE ECOLE MATERNELLE DE NAHOATA - ASSO. TE VAHINE NO PARE NUI (par mois)	200 000	Délib. 080/2019 du 06/12/2019
11.27	LOCATION DOMAINE PUBLIC SISE ECOLE MATERNELLE DE NAHOATA - OFFICE DE GESTION DE LA CRECHE TAMAHERE (par mois)	225 600	Délib. 20-2020 du 11/06/2020
11.28	LOCATION DOMAINE PUBLIC SISE ECOLE MATERNELLE DE NAHOATA - CENTRE DE GESTION ET DE FORMATION (par mois)	980 000	Délib. 21-2020 du 11/06/2020
11.29	LOCATION DOMAINE PUBLIC SISE HDV "BOX DE L'HOTEL DE VILLE" (par mois)	50 000	Délib. 046/2020 du 17/09/2020
11.30	LOCATION DOMAINE PUBLIC SISE CRECHE TAMA HERE - DIRECTION DE LA SANTE (par mois)	50 000	Délib. 021/2021 du 25/03/2021
11.31	LOCATION DOMAINE PUBLIC SISE "COMSUP" (pylône, par mois)	1 500 000	Délib. 054/2021 du 25/11/2021
11.32	LOCATION DOMAINE PUBLIC POUR ACTIVITES DE LOCATION DE VEHICULES (par mois, par m2)	1 000/m2	Délib. 055/2021 du 25/11/2021
11.33	LOCATION DOMAINE PUBLIC POUR LA POSE DE TELERELEVE - POLYNESIENNE DES EAUX (par an et par site d'implantation)	50 000/antenne	Délib. 056/2021 du 25/11/2021
12. Redevances sur les locations de mobilier municipal			
12.1	LOCATION CHAISE / jour	150	Délib. 60-2014 du 28/08/2014
12.2	LOCATION TABLE 8 PERS / jour	350	
12.3	LOCATION BARRIERE METALLIQUE /jour	250	
12.4	LOCATION GUIRLAND DE LUMIERE (100 m avec ampoules) / jour	1 500	
12.5	LOCATION ESTRADE (L.2,44 m x l.1,22 m x h.0,30 m / jour	500	
12.6	LOCATION CHAPITEAU 6X9M /jour	10 000	
12.7	LOCATION CHAPITEAU 6X12M /jour	15 000	
12.8	LOCATION PETITE SONO YAMAHA (AUTRES) / jour	25 000	
12.9	LOCATION GRANDE SONO AVEC 2 ENCEINTES + TECHNICIEN DE LA COMMUNE (AUTRES) / jour	50 000	
12.10	LOCATION MICROPHONE AVEC FIL + PIED DE MICRO (AUTRES) / jour	5 000	
12.11	LOCATION PIED ENCEINTE (AUTRES) / jour	2 500	
12.12	LOCATION SONO SALLE POLYVALENTE / jour	10 000	
12.13	LOCATION ORDINATEUR / jour (DANS SALLE COMMUNALE)	10 000	
12.14	LOCATION VIDEOPROJECTEUR / jour (DANS SALLE COMMUNALE)	10 000	
12.15	LOCATION ECRAN / jour (DANS SALLE COMMUNALE)	5 000	
12.16	LOCATION RALLONGE / jour (DANS SALLE COMMUNALE)	1 000	
12.17	LOCATION TRUCK OU BUS (45 places) 211 819 P AU DELA DE PAPENOO-PAEA TRAJET A/R	25 000	
12.18	LOCATION TRUCK OU BUS (45 places) 211 819 P PAPENOO-PAEA TRAJET A/R	20 000	
12.19	LOCATION TRUCK OU BUS (45 places) 211 819 P POUR LE TOUR DE L'ILE	35 000	
12.20	LOCATION TRUCK OU BUS (29 places) 163 717 P AU DELA DE PAPENOO-PAEA TRAJET A/R	20 000	
12.21	LOCATION TRUCK OU BUS (29 places) 163 717 P PAPENOO-PAEA TRAJET A/R	15 000	
12.22	LOCATION TRUCK OU BUS (29 places) 163 717 P POUR LE TOUR DE L'ILE	30 000	
12.23	LOCATION MINIBUS (11 places) 178 824 P AU DELA DE PAPENOO-PAEA TRAJET A/R	15 000	

TARIFICATION DES DIFFERENTS PRODUITS ET SERVICES

REF	LIBELLE DU PRODUIT	Montant (en F CFP)	Délibérations
12.24	LOCATION MINIBUS (11 places)178 824 P PAPENOO-PAEA TRAJET A/R	10 000	
12.25	LOCATION MINIBUS (11 places) 178 824 P POUR LE TOUR DE L'ILE	25 000	
12.26	LOCATION BOBCAT (PAR HEURE)	5 000	
12.27	LOCATION BOBCAT DEPLACEMENT REMORQUAGE	8 000	
12.28	LOCATION EXCAVATEUR (PAR HEURE)	7 500	
12.29	LOCATION ELEVATEUR A NACELLE (PAR HEURE)	3 000	
12.30	LOCATION CAMION DE 3m3 (PAR HEURE)	4 500	
12.31	LOCATION CAMION A BENNE DE 6 m3 (PAR HEURE)	5 000	
13. Redevances sur les ventes de copie de liste électorale			
13.1	VENTE COPIE LISTE ELECTORALE (page)	10	Délib. 04-96 du 08/03/1996
14. Redevances sur les certificats et les attestations diverses			
14.1	CERTIFICATS DE RESIDENCE, DE VIE COLLECTIVE ER A CHARGE, DE NON REMARIAGE, DE NON SEPARATION DE CORP	100	Délib. 019-/2019 du 28/03/2019
14.2	ATTESTATIONS DIVERSES	100	
15. Redevances sur les concession funéraires			
15.1	CONCESSION PERPETUELLE (<=3m2) par m2	15 000	Délib. 067/2019 du 26/09/2019
15.2	CONCESSION PERPETUELLE (>3m2 ET <9m2) par m2	20 000	
15.3	ENFEU INDIVIDUEL PERPETUEL	150 000	
15.4	ENFEU FAMILIAL PERPETUEL (2 enfus + 1 dépositoire) par 1 colonne	287 000	
15.5	CONCESSION TEMPORAIRE DE 5 à 15 ans max (<=3m2) par m2	10 000	
15.6	CONCESSION TEMPORAIRE DE 5 à 15 ans max (>3m2 ET <9m2) par m2	15 000	
15.7	ENFEU INDIVIDUEL TEMPORAIRE DE 7 ans	30 000	
15.8	CAVEAU 3 PLACES	345 000	
16. Redevances sur les opérations funéraires			
16.1	FRAIS D'INHUMATION EN PLEINE TERRE	15 000	Délib. 38-2011 du 01/06/2011
16.2	FRAIS D'INHUMATION EN CAVEAU OU EN ENFEU	17 000	
16.3	FRAIS D'INHUMATION EN PROPRIETE PRIVEE	28 000	
16.4	FRAIS D'EXHUMATION POUR RE-INHUMATION DANS UN AUTRE CIMETIERE (CERCUEIL)	10 000	
16.5	FRAIS D'EXHUMATION POUR RE-INHUMATION DANS LE MEME CIMETIERE (CERCUEIL)	20 000	
16.6	FRAIS D'EXHUMATION POUR RE-INHUMATION DANS UN AUTRE CIMETIERE (URNE OU CAISSON)	10 000	
16.7	FRAIS D'EXUMATION POUR RE-INHUMATION DANS LE MÊME CIMETIERE (URNE OU CAISSON)	15 000	
16.8	REDUCTION OU REUNION DE CORPS	15 000	
16.9	DEPOT DE RESTES MORTELS EN OSSUAIRE	6 000	
16.10	DROIT DE SEJOUR AU DEPOSITOIRE (forfait)	5 000	
17. Redevances sur les cantines scolaires de Pirae			
17.1	CANTINE SCOLAIRE AFFILIE CPS (RGS,RNS,RSPF) FORFAIT MENSUEL	2 750	Délib. 41-2009 du 02/06/2009
17.2	CANTINE SCOLAIRE NON AFFILIE CPS FORFAIT MENSUEL	3 850	
17.3	CANTINE ENSEIGNANTS (par repas)	600	Délib. 89-2010 du 08/12/2010
18. Tarif pour les frais de capture, de garde, d'euthanasie, d'incinération, d'évaluation comportementale des animaux divagants ou errants identifiés			
18.1	FRAIS DE CAPTURE D'UN ANIMAL ERRANT OU DANGEREUX IDENTIFIE PAR LA COMMUNE (par animal)	23 000	Délib. 031-2020 du 30/07/2020
18.2	FRAIS DE GARDE D'UN ANIMAL ERRANT OU DANGEREUX IDENTIFIE PAR LA COMMUNE (par jour)	1 200	
18.3	FRAIS POUR L'HEUTANASIE D'UN ANIMAL ERRANT OU DANGEREUX IDENTIFIE PAR LA COMMUNE (par animal)	4 250	
18.4	FRAIS POUR L'INCINERATION D'UN ANIMAL ERRANT OU DANGEREUX IDENTIFIE PAR LA COMMUNE (par kilo)	565	
18.5	FRAIS D'UNE EVALUATION COMPORTEMENTALE, REALISE A DOMICILE OU AU CHENIL (par animal)	22 500	